Food and Beverage Canada
Aliments et boissons Canada

Mémoire soumis dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2025 du Comité permanent des finances de la Chambre des communes

1er août 2025

Personne-ressource : Kristina Farrell, directrice générale
Aliments et boissons Canada
kristina.farrell@fbc-abc.com

Liste de recommandations :

RECOMMANDATION 1 : Organiser un sommet national sur la réglementation dans le secteur agroalimentaire et lancer un processus de modernisation de la réglementation de type « renversement du fardeau de la preuve ».

Que le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire du Conseil du Trésor, de Santé Canada, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, organise un sommet national sur la modernisation de la réglementation dans le secteur agroalimentaire et s'engage à procéder à un examen réglementaire de type « renversement du fardeau de la preuve » avec le secteur de la fabrication d'aliments et de boissons.

RECOMMANDATION 2 : Maintenir en poste la main-d'œuvre du secteur de la fabrication d'aliments et de boissons au Canada en autorisant immédiatement la prolongation des permis et en instaurant un programme de main-d'œuvre étrangère propre au secteur.

Que le gouvernement fédéral :

- Instaure un mécanisme de transition permettant de prolonger sans délai les permis de travail arrivant à échéance des travailleurs étrangers actuellement employés dans des installations de fabrication d'aliments et de boissons, afin d'éviter des perturbations liées à la main-d'œuvre jusqu'à la mise en place de solutions permanentes en matière d'immigration;
- Crée des voies d'accès claires à la résidence permanente pour les travailleurs étrangers admissibles du secteur de la fabrication d'aliments et de boissons;
- Maintienne à au moins 20 % le plafond du pourcentage de travailleurs étrangers temporaires pouvant être embauchés dans le secteur de la fabrication d'aliments et de boissons;
- Collabore avec le secteur afin d'élaborer un programme de main-d'œuvre étrangère propre au secteur et adapté à la nature des emplois dans le secteur de la fabrication d'aliments et de boissons en vue de pourvoir des postes permanents et à l'année.

RECOMMANDATION 3 : Stimuler la compétitivité du secteur de la fabrication d'aliments et de boissons en apportant immédiatement des changements aux politiques fiscales.

Que le gouvernement fédéral :

- Élargisse les programmes de déduction pour amortissement pour permettre l'amortissement rapide des investissements dans le matériel et la machinerie, à l'instar des mesures américaines incitant au réinvestissement et à la modernisation;
- Introduise des crédits d'impôt ciblés visant à encourager l'automatisation, la modernisation et l'augmentation de la productivité.

RECOMMANDATION 4 : Créer un Fonds de transformation de 200 millions de dollars et investir une somme de 2 milliards de dollars sur cinq ans pour moderniser la capacité de fabrication d'aliments et de boissons au Canada.

Aliments et Boissons Atlantique · Food & Beverage Atlantic · Food & Beverage · CTAQ · Food & Beverage Manitoba · Food and Beverage Ontario · Alberta Food Processors Association
Food and Beverage Canada-Aliments et boissons Canada
613.322.9235| kristina.farrell@fbc-abc.com
fbc-abc.com

Aliments et boissons Canada – Food Beverage Canada (ABC-FBC) est l'association nationale du secteur qui représente les fabricants canadiens d'aliments et de boissons. Elle agit au nom de plus de 1 850 entreprises de fabrication d'aliments et de boissons partout au pays. Ses membres comprennent les six associations provinciales et régionales de fabricants d'aliments et de boissons du Canada ainsi que des entreprises canadiennes de toutes les tailles qui font figure de chefs de file dans le secteur des aliments et des boissons.

Le secteur canadien de la fabrication d'aliments et de boissons est **le plus grand secteur manufacturier du pays** et joue un rôle déterminant dans le paysage économique du Canada. En effet, celui-ci emploie plus de 322 000 Canadiens, génère des revenus annuels de près de 120 milliards de dollars et est responsable de l'exportation de produits agroalimentaires d'une valeur annuelle de 60 milliards de dollars. Notre secteur **assure la sécurité alimentaire des Canadiens** : en plus de fournir environ 80 % de toutes les boissons et de tous les produits alimentaires transformés, il soutient le secteur agricole primaire en achetant directement plus de la moitié de la production agricole du pays.

Comme **80 % des exportations de produits agroalimentaires canadiennes sont destinées aux États-Unis**, l'évolution des relations commerciales entre les deux pays souligne le besoin urgent de renforcer le secteur canadien de la fabrication d'aliments et de boissons. Pour y parvenir, nous devons mettre en œuvre des politiques visant à renforcer la **compétitivité**, à remédier aux **pénuries chroniques de main-d'œuvre**, à réduire le **fardeau réglementaire** et à soutenir l'innovation. Nous devons ainsi aider les fabricants canadiens à répondre à la demande croissante dans la région Indo-Pacifique et dans d'autres grands marchés internationaux. En renforçant notre capacité de production intérieure, nous parviendrons à **accroître la résilience du Canada face aux perturbations commerciales** et à consolider sa position en tant que fournisseur mondial de produits agroalimentaires salubres et de haute qualité.

À l'approche du budget de 2025, nous devons accorder la priorité à la création d'un **Fonds de transformation alimentaire national** qui soit doté d'engagements financiers proportionnels à la taille de notre secteur et à ses besoins. Ce fonds est essentiel pour **remédier aux problèmes de productivité persistants** que connaît le secteur et pour établir une vision à long terme visant à assurer sa durabilité.

RECOMMANDATIONS :

RECOMMANDATION 1 : Organiser un sommet national sur la réglementation dans le secteur agroalimentaire et lancer un processus de modernisation de la réglementation de type « renversement du fardeau de la preuve ».

Demande budgétaire : Que le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire du Conseil du

Trésor, de Santé Canada, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, organise un sommet national sur la modernisation de la réglementation dans le secteur agroalimentaire et s'engage à procéder à un examen réglementaire de type « renversement du fardeau de la preuve » avec le secteur de la fabrication d'aliments et de boissons.

Justification : Des règlements désuets, redondants et mal harmonisés entravent les activités du secteur, ralentissent la productivité, augmentent les coûts de conformité et empêchent l'adoption d'innovations. Un grand nombre de ces règlements contribuent peu, voire pas du tout, à la salubrité des aliments et à la protection des consommateurs. En revanche, ils affaiblissent considérablement la compétitivité des fabricants canadiens d'aliments et de boissons. Parmi ces règlements, mentionnons le Registre fédéral sur les plastiques et les récentes modifications apportées à la *Loi sur la concurrence* pour aborder l'écoblanchiment. Nous soulignons également que le fardeau supplémentaire en matière de rapports imposé à notre secteur nuit à sa productivité. En effet, le secteur des entreprises productrices de biens a connu une baisse de 7 % entre 2020 et 2024, alors que les progrès technologiques et l'intelligence artificielle auraient dû favoriser sa croissance.

En plus d'entretenir le dynamisme créé par d'autres initiatives, dont l'examen de la *Loi sur la réduction de la paperasse*, un sommet organisé par le gouvernement et soutenu par le secteur agroalimentaire permettrait aux ministères de cerner ensemble des possibilités immédiates de simplification des règlements et d'arrimage des échéanciers au rythme de l'innovation. Un examen réglementaire de type « renversement du fardeau de la preuve », dans le cadre duquel le secteur énumérerait les règlements redondants ou anticoncurrentiels et demanderait au gouvernement d'en justifier le maintien, permettrait de réduire rapidement le fardeau réglementaire tout en maintenant les normes liées à la sécurité alimentaire.

RECOMMANDATION 2 : Maintenir en poste la main-d'œuvre du secteur de la fabrication d'aliments et de boissons au Canada en autorisant immédiatement la prolongation des permis et en instaurant un programme de main-d'œuvre étrangère propre au secteur.

Demande budgétaire : Que le gouvernement fédéral :

- Instaure un mécanisme de transition permettant de prolonger sans délai les permis de travail arrivant à échéance des travailleurs étrangers actuellement employés dans des installations de fabrication d'aliments et de boissons, afin d'éviter des perturbations liées à la main-d'œuvre jusqu'à la mise en place de solutions permanentes en matière d'immigration;

- Crée des voies d'accès claires à la résidence permanente pour les travailleurs étrangers admissibles du secteur de la fabrication d'aliments et de boissons;

- Maintienne à au moins 20 % le plafond du pourcentage de travailleurs étrangers temporaires pouvant être embauchés dans le secteur de la fabrication d'aliments et

de boissons;

- Collabore avec le secteur afin d'élaborer un programme de main-d'œuvre étrangère propre au secteur et adapté à la nature des emplois dans le secteur de la fabrication d'aliments et de boissons en vue de pourvoir des postes permanents et à l'année.

Justification : Les pénuries de main-d'œuvre continuent de menacer la production, les investissements et la résilience de l'approvisionnement alimentaire au Canada. Un grand nombre de travailleurs étrangers du secteur de la fabrication d'aliments et de boissons, dont le permis de travail est expiré ou va bientôt expirer, se retrouvent actuellement sans perspective claire pour rester en poste en raison des récentes modifications apportées au Programme des travailleurs étrangers temporaires, de l'annulation du Programme pilote sur l'agroalimentaire et des coupes dans le Programme des candidats des provinces. Il est crucial de mettre immédiatement en place une solution à court terme pour éviter d'importantes perturbations pendant l'élaboration d'un programme d'immigration à long terme propre au secteur.

RECOMMANDATION 3 : Stimuler la compétitivité du secteur de la fabrication d'aliments et de boissons en apportant immédiatement des changements aux politiques fiscales.

Demande budgétaire : Que le gouvernement fédéral :

- Élargisse les programmes de déduction pour amortissement pour permettre l'amortissement rapide des investissements dans le matériel et la machinerie, à l'instar des mesures américaines incitant au réinvestissement et à la modernisation;

- Introduise des crédits d'impôt ciblés visant à encourager l'automatisation, la modernisation et l'augmentation de la productivité.

Justification : La déduction pour amortissement accéléré facilite l'accès immédiat à des liquidités, ce qui permet aux entreprises de réinvestir dans des immobilisations, dans la recherche et le développement, ainsi que dans d'autres initiatives qui stimulent leur croissance. Par exemple, une récente législation mise en place aux États-Unis, la « One Big Beautiful Bill Act », a permis de rétablir l'amortissement accéléré de façon permanente, y compris la passation en charges immédiate à 100 % de certains actifs. En s'inspirant des mesures américaines pour améliorer ses programmes de déduction pour amortissement, le Canada pourrait considérablement accroître sa compétitivité. Il deviendrait alors une destination de choix pour les entreprises qui cherchent à acquérir de la machinerie ou à élargir leurs infrastructures. De plus, des crédits d'impôt ciblés inciteraient directement les entreprises à se tourner vers l'automatisation (p. ex. robotique, systèmes assistés par l'intelligence artificielle), à moderniser leurs opérations et à accroître leur productivité pour favoriser leur agilité et leur compétitivité dans une économie mondiale en pleine évolution.

RECOMMANDATION 4 : Créer un Fonds de transformation de 200 millions de dollars et

Food and Beverage Canada-Aliments et boissons Canada
613.322.9235| kristina.farrell@fbc-abc.com
fbc-abc.com

investir une somme de 2 milliards de dollars sur cinq ans pour moderniser la capacité de fabrication d'aliments et de boissons au Canada.

Demande budgétaire : Que le gouvernement fédéral s'engage à mettre en place un Fonds de transformation alimentaire national, lequel serait doté d'une enveloppe de 200 millions de dollars la première année et comprendrait un engagement à long terme de 2 milliards de dollars sur cinq ans, afin de stimuler la compétitivité grâce à la modernisation des infrastructures, aux investissements dans la productivité, au renforcement des capacités, à la robotique, à l'adoption de systèmes d'intelligence artificielle et à l'innovation dans le secteur canadien de la fabrication d'aliments et de boissons.

Justification : Dans un contexte commercial mondial toujours plus complexe, marqué par une multiplication de barrières tarifaires et non tarifaires au sein des principaux marchés d'exportation, la compétitivité du secteur canadien de la fabrication d'aliments et de boissons n'est plus une simple préoccupation sectorielle : elle constitue désormais une priorité nationale. Il importe de renforcer ce secteur afin de garantir la résilience économique du Canada, de stimuler l'innovation et d'assurer notre prospérité à long terme. De l'équipement vieillissant et des coûts d'immobilisations élevés pour la modernisation d'infrastructures freinent la croissance du secteur. En l'absence d'un fonds fédéral réservé au secteur, l'important écart d'investissement persistera, retardant la mise en œuvre de projets prêts à démarrer et dissuadant les entreprises à continuer d'investir au Canada.

Pour remédier à cette situation, ABC-FBC recommande la création d'un Fonds de transformation alimentaire national. Cette initiative ciblée soutiendrait la modernisation des infrastructures essentielles et permettrait d'accroître la capacité du Canada à transformer ce que nous cultivons en aliments que nous consommons, vendons et exportons. En collaboration avec ses membres, ABC-FBC a également élaboré une proposition pour ce Fonds et serait heureuse de la transmettre aux membres du Comité pour son examen.

Aliments et Boissons Atlantique · Food & Beverage Atlantic · FOOD & BEVERAGE · CTAQ · FOOD & BEVERAGE manitoba · FOOD AND BEVERAGE ONTARIO · ALBERTA food processors association
Food and Beverage Canada-Aliments et boissons Canada
613.322.9235| kristina.farrell@fbc-abc.com
fbc-abc.com